

Charte de la Bientraitance

ARTICLE 1

Respect des règles générales d'intimité et de courtoisie.

ARTICLE 2

Respect individualisé : Prévenir et expliquer au patient ce que l'on va faire, puis ce que l'on fait, quand on le fait.

ARTICLE 3

Permettre au patient de verbaliser son mal être physique et psychique, afin de l'accompagner dans sa prise en charge.

ARTICLE 4

Favoriser un cadre de vie **adapté** au séjour du **patient**, créer une atmosphère agréable

ARTICLE 5

Autonomie : Préserver les acquis du patient

Notre **Métier**, nos **Engagements**, nos **Patients**



Centre Hospitalier de Lens